



FORÊT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ATTÉNUATION, ADAPTATION, RISQUES ET INCERTITUDE

Les quelques réflexions développées dans les lignes qui suivent n'épousent pas les accents que l'on retrouve habituellement dans l'abondante littérature traitant des changements climatiques, de leur répercussion sur la forêt et des principaux types de mesures potentielles à prendre en vue d'éviter de très lourds désagréments à moyen et long terme.

Elles se focalisent davantage sur l'attitude que peuvent, consciemment ou non, avoir les forestiers face à une problématique complexe engageant, voire hypothéquant la durabilité de la forêt à long terme et mettant à l'épreuve ce qu'ils ont estimé raisonnable de mobiliser comme actions préventives.

Il est assez frappant de voir à quel point, toutes proportions gardées, on se retrouve dans une situation vécue

lors d'accidents affectant gravement la forêt comme par exemple les tempêtes mémorables de 1999 (sans doute déjà une manifestation de l'incidence des changements climatiques).

Les mesures évoquées aujourd'hui pour préserver la forêt sont à de nombreux égards, sinon équivalentes, convergentes (forêts mélangées d'âges multiples, sylviculture plus dynamique impliquant des éclaircies plus fortes, choix raisonné d'essences en adéquation avec les sols et les conditions stationnelles locales, etc.) et pour ce qui concerne le réchauffement de la planète en un mot tout ce qui peut, entre autres, atténuer les effets attendus d'un stress hydrique grandissant.



Professeur ordinaire émérite rattaché à l'Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech, et chargé de mission pour l'ULiège, Jacques Rondeux a consacré toute sa vie au développement de notre patrimoine forestier.

UN FAMEUX DILEMME !

La problématique du changement climatique est évidemment bien plus préoccupante du fait de la dimension planétaire du phénomène, de la difficulté d'identifier les mesures les plus efficaces à prendre et d'évaluer la pertinence des recommandations à faire, accentuées par l'extraordinaire carence de décisions politiques fortes et concertées pour s'attaquer aux sources scientifiquement appréhendées du problème. Ce véritable déni, compte tenu des connaissances acquises et de la multiplication d'événements catastrophiques avérés obligent en particulier le forestier à trouver une réponse en

activant, avec un degré important d'incertitude, un arsenal de mesures portant sur « l'adaptation » de l'écosystème qu'il gère à une agression dont on redoute mesure encore assez mal l'importance.

Quel dilemme pour la forêt et les forestiers ! La forêt occupe une place centrale dans la régulation du climat, ce qui lui vaut d'être présentée comme un élément majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique et en même temps celui-ci constitue une menace grandissante pour le devenir des espaces boisés et conséquemment de toutes les valeurs qu'ils incarnent. Le combat est forcément inégal !

Outre la résistance physiologique, la diversité génétique des peuplements et l'arsenal de pratiques sylvicoles plus ou moins bien connues, la plasticité et la biodiversité des forêts (celles gérées dans une optique lui réservant suffisamment d'attention..) constituent un atout de taille. Et quand bien même la migration prévisible des espèces est à prévoir, leurs aires climatiques risquent de se déplacer à une vitesse plus élevée de sorte que cela ne suffira vraisemblablement pas à préserver les écosystèmes dans un état proche de celui que nous leur connaissons aujourd'hui.

Il en résulte que des actions anthropiques, qu'on le veuille ou non, sont nécessaires pour adapter les écosystèmes

forestiers, par exemple aller vers une forêt plus naturelle en l'y aidant (sans pour autant adopter comme solution miracle la philosophie « pro silva » ou apparentée) sous peine de ne sans doute plus jamais trouver un espace boisé répondant aux si nombreuses sollicitations dont il est l'objet. Nous ne pouvons nous résoudre à accrédi-ter l'hypothèse selon laquelle il vaudrait mieux ne rien faire et laisser la nature accomplir son œuvre ou reprendre ses droits. Car, précisément, devant l'incertitude des retombées d'un climat perturbé et de leur degré d'acuité, le forestier par manque d'anticipation serait responsable de ses non-actes et alors tout aussi coupable, que certains gouvernants de notre planète qui refusent obstinément de voir la réalité en face.

ATTÉNUER OU ADAPTER ?

Ce tableau assez sombre pose inévitablement la question de l'atténuation des causes ou de l'adaptation aux conséquences.

Atténuer consiste à agir sur la cause, soit réduire les effets de serre d'origine humaine via un ensemble de mesures bien connues visant à minimiser les aléas. On sait ce que cela veut dire qu'il faudrait assez radicalement changer notre mode de vie alors que l'atténuation reste absolument nécessaire pour combattre une évolution irréversible.

Adapter les écosystèmes au changement climatique est une démarche que l'on pourrait qualifier d'*ajustement*. Ne soyons pas dupes : on subit l'événement et on tente de limiter tant bien que mal le risque (pratiques sylvicoles, choix génétiques) et d'améliorer la résilience (types de structures de forêts impliquant le mélange d'espèces et une augmentation de la biodiversité).



Ces deux voies qui agissent en fait aux extrémités d'un processus liant émissions de gaz à effets de serre et impacts doivent absolument être poursuivies en complémentarité de manière à optimiser l'utilisation des ressources en fonction de contextes régionaux, voire locaux. Il s'agit donc de réfléchir aux meilleurs compromis possibles et cela peut conduire à identifier deux grands types d'attitude.

TYPES PRÉSUMÉS D'ATTITUDE DÉTERMINANT LES ACTIONS POSSIBLES

Ce qui précède reste théorique et peut paraître participer d'un jeu sémantique. Il se trouve que le forestier est face au constat, au probable et à l'incertitude. Il doit en conséquence

poser le problème en termes de gestion du risque et éviter de parer au plus pressé dans des scénarios « correcteurs » qu'il croit sinon déterminants, utiles.

“ QUEL VISAGE ARBORERA LA FORÊT DE DEMAIN ? ”

On est dans des cas de figure qu'inspirent l'expérience accumulée tant en foresterie qu'en agriculture. S'agissant de productions biologiques intégrant d'autres fonctions liées à l'existence même de ces occupations de l'espace on peut envisager deux types d'attitude face au risque et à sa réduction :

- on choisit un nombre déterminé (souvent petit) de scénarios ou options qui seraient avec une probabilité significative capables de réduire le risque ou d'atténuer la vulnérabilité car adaptés aux nouvelles conditions pressenties ;
- on dilue ou répartit les risques en jouant sur la variabilité des milieux et des conditions stationnelles ainsi que sur les différences de végétation tout en exploitant les potentialités d'interventions humaines.

La première démarche est bien connue dans le monde agricole et relève de situations qui visent la mobilité des produits et misent sur le marché (libre échange) pour remédier aux pénuries ou conséquences de choix erronés. On ne peut s'empêcher de penser que diminution des révolutions des peuplements et dynamisation de la sylviculture relèvent de cette option.

La deuxième démarche a plus de légitimité, elle est plus en adéquation avec la recherche d'une minimisation des risques en misant sur la variabilité des situations rencontrées, la taille et l'hétérogénéité des parcelles de production. Elle est plus en convergence avec les accents très forts de gestion durable et de résilience de la forêt.

ET EN TERMES DE POLITIQUE FORESTIÈRE

On est manifestement à un tournant et c'est précisément en posant la question du risque que l'on sera davantage amené à remettre pas mal de supposés acquis en discussion. La foresterie n'a jamais pu régler l'incertitude liée aux grands événements climatiques et a souvent joué sur des adaptations ou corrections ponctuelles difficiles à inscrire dans le long terme. Nous voilà acculés à réfléchir simultanément aux échelles régionales et locales, obligés de revenir à une sylviculture basée sur une connaissance de plus en plus fine du territoire en exploitant au maximum ses propriétés sur le plan tant écologique que socio-économique.

Notre point de vue est d'aller dans le sens d'une adaptation à l'échelle territoriale, soit à celles d'ensembles suffisamment homogènes quant à leurs caractéristiques forestières, échelle qu'il y a d'ailleurs aussi tout lieu de préconiser en matière de multifonctionnalité et de gestion durable et « adaptative ». Choisir les options a priori les plus en adéquation avec les risques prévisibles provenant d'une sylviculture à repenser (essences et pratiques) et axée sur les potentialités à mieux exploiter est une des voies à suivre. L'adaptation aux effets des changements climatiques a effectivement aussi une dimension locale qui suggère de coller aux réalités de terrain. Il n'y a sans doute rien de bien neuf dans cela mais s'en réimprégner en y associant la dimension risques/incertitudes est d'une importance capitale et invite à bien formuler les objectifs et les contraintes, à s'interroger sur la taille optimale des unités de gestion, sur la manière de valoriser au mieux la diversité stationnelle* en vue de répartir les risques.



Les stress engendrés par les extrêmes climatiques peuvent provoquer des dégâts importants.

* A cet égard le fichier écologique des essences est un précieux auxiliaire. Il contribue à assurer la résilience des forêts en recherchant la meilleure adéquation possible essences - conditions stationnelles (cf Les Infos de RND - 3^{ème} trimestre 2017 et www.fichierologique.be)